

République Française  
Département de l'Hérault

Flash code



**Commune de Rosis**



Séance du 3 Décembre 2012 à 20 h 30

**Membres présents** : Mmrs. Jacques MENDES – René MAGNALDI – Daniel BOURDON – Gérard LUNA - Germain FARENQ - Moïse ROQUE - Eric NAUTRE – Mlle Nathalie MENDES -Mme Arlette ARAGON.

**Membre(s) absent(s) excusé(s)**: Mme Sandrine LECLERCQ – (Pouvoir à Jacques MENDES).

**Secrétaire de séance** : Melle Nathalie MENDES.

Ordre du jour

1. Approbation du CM du Mois de Novembre
2. PLU – Etude hydraulique secteur mare, Peyrogas, Casselouvre
3. 7ème étape du Tour de France 2013
4. Hérault Energie – Maîtrise de l'énergie des bâtiments communaux
5. Assainissement collectif –Raccordement des hameaux de Cours & Compeyre
6. Recensement de la population 2013
7. Fêtes de fin d'année – Distribution des cadeaux de Noël
8. Rosis- Le point sur les travaux AEP
9. Procédure de servitude piste D F C I du col d'Aussière
10. Reversement des dotations pour le PLU de la commune de Rosis
11. Schéma d'alimentation en eau potable- mesures des débits & pose des compteurs
12. Lafage –Devenir du site de la Fage
13. Téléphonie mobile- relai de Rogainard opérationnel
14. ONF – Programme d'actions 2013
15. Andabre - Fixation du montant du loyer du logement communal

Pour Info



FLASH CODE : Comment ça marche...

*Vous trouverez de plus en plus ce type de pictogramme sur des pages de magazines, sur les bulletins municipaux et autres flyers. Grâce à une application gratuite, à télécharger sur votre Smartphone ou votre tablette tactile, vous pourrez lire des contenus vidéo en plaçant le code face à la caméra de votre portable.*

*Essayez celui dédié à la commune de Rosis qui vous renvoie sur son site Internet.*

## **TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET**

**<http://www.rosis-languedoc.com>**

**Fréquentation du site - Mois de Novembre 2012 = 4 681 Visites**

**Fréquentation du site depuis le début de l'année 2012 = 50 039 Visites**

**La Maison du Mouflon et du Caroux à Douch,  
a accueilli cette saison **2100 visiteurs****

**Fermeture du 30 OCTOBRE 2012 au 1<sup>er</sup> MAI 2013**

### **1 - APPROBATION DU CONSEIL MIUNICIPAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2012**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu du dernier **Conseil Municipal de Novembre 2012**.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil adopte le CR du Conseil Municipal du mois de novembre 2012*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention: /

### **2- PLU - ETUDE HYDRAULIQUE - SECTEURS DE LA MARE DU CASSELOUVRE ET DU PEYROGAS \***

Monsieur le maire indique aux membres du Conseil, que dans le cadre du projet d'élaboration du PLU, et devant les incertitudes induites par le relativement faible niveau de précision de l'**AZI** (Atlas des Zones Inondables) observé sur certains secteurs de notre commune, qui ne peuvent être levées qu'au moyen d'une étude hydraulique spécifique.

Il précise que cette étude hydraulique aura pour mission de déterminer l'inondabilité des zones du futur développement urbain et plus généralement des zones inondables sur les 2 secteurs concernés que notre commune envisage de classer en zone urbanisable.

Il indique cette étude se fera en lien avec la commune voisine de Castanet le Haut pour ce qui concerne la Mare.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à saisir un cabinet d'études pour réaliser cette étude hydraulique.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire .*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

### **3 - 7<sup>ème</sup> ETAPE DU TOUR DE FRANCE 2013 – PASSAGE DE L'EPREUVE À ANDABRE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Tour de France Cycliste 2013, organisé par « Amaury Sports international » traversera notre commune **le Vendredi 5 juillet 2013** sur le secteur d'Andabre, lors de la **7<sup>ème</sup> étape** du Tour de France **MONTPELLIER - ALBI**.

Il précise que toutes les questions relatives au passage du Tour de France dans notre commune se feront en lien avec les services de la Préfecture et plus précisément avec le service interministériel de Défense et de Protection Civile qui est en charge de ce dossier.

Il indique que le **Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc** envisagent à cette occasion, de préparer une action promotionnelle de notre territoire qui reste à déterminer et que nous évoquerons lors de la réunion en préfecture qui aura lieu **le 4 décembre** à Montpellier en présence des Maires des Communes traversées par la **7<sup>ème</sup> étape du Tour de France**.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

### **4 – HERAULT ENERGIE - TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE DES BATIMENTS COMMUNAUX \***

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'il y a lieu de poursuivre notre engagement à optimiser notre politique énergétique comme nous l'avons fait avec l'éclairage public de type « Leds », et en programmant le remplacement des tubes néons et des armoires électriques défectueuses.

Il propose donc, afin de réduire la facture chauffage à fuel et électrique, de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans nos bâtiments communaux, notamment :

À **Andabre**, dans les locaux de la mairie en procédant au remplacement des menuiseries bois défectueuses par des fenêtres et portes plus hermétiques, soit en alu soit en matière plastiques.

A **Compeyre**, de procéder à l'isolation de la toiture et des murs intérieurs et au remplacement des menuiseries de la maison communale récemment acquise.

Il indique que ces investissements en faveur de la maîtrise de l'énergie sont financés par « **Hérault Energie** » à hauteur de **70% du prix HT**. Le complément par les fonds de concours

Il précise que le plafond de l'aide accordée dans ce dossier pour le renforcement de l'isolation intérieure des murs, de la toiture et des menuiseries particulièrement vétustes est fixé à **10 000€** par an.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et de l'autoriser à solliciter les devis nécessaires auprès d'entreprises spécialisées dans ce type de travaux de maîtrise d'énergie.

**Avis du Conseil :** *le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 5 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RACCORDEMENT DES RESEAUX DE COURS – COMPEYRE \*

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du schéma global d'assainissement, il a été prévu qu'en ce qui concerne les hameaux de Cours et de Compeyre ou il est difficile de trouver un emplacement pour mettre en place un système d'épuration, de se rapprocher de la commune de Saint Gervais, pour que l' assainissement collectif de ces deux hameaux soient raccordés au réseau public de cette commune.

Il indique qu'après avoir évoqué ce problème avec la municipalité de Saint Gervais sur mare, cette dernière indique que leur station d'épuration, qui a une capacité d'accueil disponible de 400 équivalents est tout à fait disposée à réceptionner nos effluents.

Il indique également qu'il a eu un contact avec Laurent Rippert l'ingénieur en charge du Syndicat Mixte Orb et Libron qui, en lien avec l'agence de l'eau, et le Conseil Général, va nous proposer un scénario pour réaliser le raccordement de ces deux hameaux au réseau de St Gervais et obtenir le maximum des aides financières nécessaires à la réalisation de ce projet ;

Il demande donc aux membres du Conseil de l'autoriser à solliciter un cabinet d'étude afin de réaliser une étude de faisabilité de ce projet de raccordement au réseau existant de la commune voisine de Saint Gervais.

**Avis du Conseil :**

*Le Conseil unanime émet un avis favorable au raccordement des hameaux de Cours et Compeyre au réseau d'assainissement de Saint Gervais et à faire réaliser l'étude nécessaire à la réalisation de ce projet.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 6 - / RECENSEMENT DE LA POPULATION 2013 – INDEMNITE DE L'AGENT RECENSEUR \*

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre de l'enquête de recensement INSEE de la population qui **débutera le 17 janvier 2013 au 17 février 2013** il y a lieu de fixer le montant de l'indemnité de l'agent recenseur.

Il propose donc d'allouer à cet agent la somme fixée par l'INSEE, qui s'élève à **704 € Brut**.

Il propose que dans le cadre de la reconnaissance des résidences, l'agent recenseur soit accompagné par le 2<sup>ème</sup> adjoint ou un conseiller municipal sur la 1<sup>ère</sup> section et par le 1<sup>er</sup> adjoint ou un conseiller municipal sur la 2<sup>o</sup> section.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *le Conseil unanime prend acte et adopte les propositions du Maire*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 7 - FÊTES DE FIN D'ANNEE - DISTRIBUTION DE CADEAUX DE NOEL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, il sera procédé très prochainement à l'illumination des enseignes lumineuses (15 décembre) ainsi qu'à l'installation de sapins de Noël aux emplacements habituels. Les sapins seront prélevés, dans la mesure du possible, dans la forêt communale.

Il propose en outre, comme tous les ans, d'offrir aux résidents de la commune, à partir de **l'âge de 60 ans, ainsi qu'au personnel communal**, deux boîtes de chocolats pour les dames et un pack de deux bouteilles de vin de pays pour les hommes.

Il propose également, de fixer les dates des **présentations des vœux de la municipalité** suivantes :

- **Andabre**, « **salle polyvalente** », **le vendredi 25 janvier à 18H30** « **apéritif dînatoire** » pour les administrés de la 1<sup>ère</sup> section. (Andabre - La Gineste - Compeyre - Cours -- Sénas - le Tourrel - le Cros).
- **Douch**, « **refuge Marcel Cèbe** », **le samedi 26 janvier 2012 15h00** « **goûter festif** » pour les administrés de la 2<sup>ème</sup> section. (Les Cambauts-Madale-Rosis-les Avels-Rogainard-Le Gioulet- La Matte- la Fage-Le Cabaret-Perpignan de la Grave –Douch).

Il demande donc aux membres du conseil, l'autorisation d'engager la dépense nécessaire au bon déroulement de ces fêtes de fin d'année.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime prend acte de l'information et autorise le Maire à engager la dépense nécessaire au bon déroulement de ces cérémonies de fin d'année.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 8 / - ROSIS - LE POINT SUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'à Rosis, la 1ère tranche de travaux d'enfouissement du réseau AEP depuis le bassin de Rogainard, jusqu'aux premières Habitations (Bel – Bourret) soit 450m de Plymouth, vient d'être réalisée par l'employé communal

Il précise qu'en fin de conduite, une vanne permettant un éventuel raccordement au réseau de Rosis a été installée permettant ainsi une éventuelle alimentation de Rosis à partir de ce bassin.

Il précise par ailleurs comme nous l'avons programmé, que le remplacement des anciens tuyaux d'alimentation en eau potable qui dessert le hameau de Rosis à partir du bassin de la source de la « sesquiasse », ne débutera qu'au printemps prochain lors de la pose des compteurs.

Il indique par ailleurs qu'il vient d'être interpellé par les résidents du lieu-dit « Rogainard » qui se plaignent du manque d'eau du au gel de leur conduite.

Il rappelle que ce type d'incident se produit chaque année et qu'il y a lieu de prendre certaines dispositions qui permettent que les conduites ne gèlent pas. Un courrier sera adressé dès demain à tous les résidents alimentés par des sources communales pour les informer.

**Avis du Conseil :**

*Le Conseil estime qu'il y a lieu de poursuivre l'enfouissement des réseaux AEP sur Rogainard afin que les problèmes de gel n'affectent les conduites et propose d'inscrire ces dépenses de travaux au BP 2013 en veillant de s'assurer préalablement de l'autorisation des propriétaires des parcelles traversées.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

**9 - PROCEDURE DE SERVITUDE PISTE D F C I DU COL D'AUSSIERE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui adresser **Rémy Ganivet, Technicien Territorial service DFCI - Etudes et travaux Département des moyens opérationnels du Conseil général de l'Hérault** qui projette l'organisation d'une réunion en mairie, afin de présenter la procédure de servitude DFCI très majoritairement située sur la commune de Rosis.

Il indique aux membres du Conseil que cette réunion aura lieu le **19 décembre 2012 à 14h00** à la Mairie de Rosis à Andabre.

Il précise également que cette réunion permettra le démarrage de la procédure de servitude DFCI

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

**10 - REVERSEMENT DES DOTATIONS POUR LE PLU DE LA COMMUNE DE ROSIS \***

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que bien que la Communauté de Communes finance les études des PLU des communes, ce sont les communes qui délibèrent aux différentes étapes de la procédure.

Il indique que la délibération de lancement d'un PLU déclenche l'attribution d'une dotation de l'Etat de **21 000 €** pour un nouveau PLU et de **14 000 €** pour une révision générale de PLU.

Il propose donc de l'autoriser à établir des conventions avec la Communauté de Communes pour que les subventions perçues par notre commune au même titre que les communes de Castanet-le-Haut et La Salvetat-sur-Agoût, soient reversées à la Communauté de Communes. Les dotations ont été votées à la fin du mois de novembre par la DDTM.

Il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à conventionner avec la communauté pour que les subventions perçues, soient reversées à la Communauté et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil unanime autorise le Maire à reverser l'attribution de dotation de l'Etat à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

**11 – SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE- MESURES DES DEBITS & POSE DES COMPTEURS**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de faire le point sur le schéma d'eau potable de notre commune.

Il indique qu'après les résultats de mesure des débits aux compteurs des sources, et les investigations faites, le cabinet Ginger doit nous envoyer un rapport minute du schéma directeur d'eau potable. Avant la fin de l'année

Il précise qu'en ce qui concerne la pose des compteurs chez les particuliers, **le Conseil Général** a accepté d'être le maître d'œuvre de la commune.

Il précise également que c'est Patrick BOUTARFA, technicien bien connu de notre commune, qui va nous accompagner dans ce dossier. Un courrier du **CG 34** devrait nous arriver dans les prochains jours. L'opération est programmée début 2013.

En ce qui concerne les DUP des sources (Douch, Rosis, Madale, le Fajas), nous attendons toujours des nouvelles du conseil général.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 12 – UFOLEP - PRESENTATION DE L' EXPERTISE SUR LE CENTRE UFOLEP DE LA FAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des difficultés de gestion que rencontre le centre d'hébergement UFOLEP de la Fage qui, bien qu'il ait accueillie près de 3500 personnes par an au cours de ces dernières années, présente un déficit financier qui ne permet pas de continuer à fonctionner sans la possibilité d'agrandir la capacité d'accueil de la structure qui autoriserait ainsi l'accueil d'une vingtaine de personnes supplémentaires.

Il indique que, comme le site se situe sur notre commune, il a été contacté afin de savoir si une institution comme la Communauté de communes pouvait prendre en charge ce type de structure. C'est la raison pour laquelle une réunion a été organisée par mes soins afin que nos interlocuteurs puissent échanger avec la présidente et moi-même sur les perspectives d'avenir pour la gestion du site.

Il indique que, ce matin, le président de l'UFOLEP, en présence de partenaires institutionnels du département, a présenté l'expertise diligentée sur le devenir de la Fage, ainsi que la présentation des principes d'extension et estimation du coût des travaux (par l'architecte conseil du CAUE).

Il indique qu'un compte rendu de cette réunion va vous être communiqué au cours de ce Conseil ce qui permettra de vous exprimer sur ce dossier.

### Avis du Conseil :

*Le Maire indique aux membres du Conseil que le président de l'UFOLEP a précisé, lors de cette réunion, que son institution se trouvait dans l'incapacité financière de maintenir la structure et que, si aucune EPCI ne souhaitait s'investir pour acquérir celle-ci, l'UFOLEP procéderait à la mise en de son centre de la Fage.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 13 - TELEPHONIE MOBILE – L' ANTENNE RELAIS SFR DE ROGAINARD EST OPERATIONNELLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la mise en service de «l'antenne-relais de téléphonie mobile » de Rogainard qui va permettre de desservir les résidents de ce secteur et les utilisateurs du Massif du Caroux.

Il indique que comme prévu, le cahier des charges signé entre le Conseil Général et SFR a été respecté par SFR, puisque l'ouverture du réseau fixée au 1<sup>er</sup> décembre et effective depuis une bonne quinzaine de jours à la satisfaction générale de tous les utilisateurs de téléphonie mobile sur ce secteur de notre commune permettant ainsi, à tous les principaux opérateurs de desservir leurs clients.

Il indique qu'il ne manquera pas de remercier ceux qui ont contribué à l'installation de cet équipement qui permet de desservir cette zone de la partie montagneuse de notre commune car sans eux rien n'aurait été possible. Mais aussi grâce à notre implication et notre pugnacité car aucun opérateur ne serait venu volontairement, l'ensemble de notre commune est desservie par la téléphonie mobile et par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il informe les membres du Conseil qu'il proposera lors de la prochaine commission Communication de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc qu'il préside, de faire financer par la communauté, l'installation des équipements satellitaires pour ceux qui ne peuvent être desservis par le WI FI - WIMAX mis en place par le Conseil général de l'Hérault.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier.

**Avis du Conseil :** *Les membres du Conseil apprécient et prennent acte de l'ouverture de l'antenne relais*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

## 14 - ONF - PROGRAMME D' ACTIONS 2013 – PREMIERES ECLAIRCIES DE LA FORET COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des propositions d'actions qu'il serait utile d'entreprendre dans notre forêt communale en 2013.

Il précise toutefois, que les opérations de travaux prévues dont le montant s'élève à 4 500€ peuvent être reportées, compte tenu que les premières éclaircies vont être réalisées en 2013 et la ressource générée par ces travaux d'éclaircie lors de la vente aux enchères de 2013, permettra d'envisager alors, si cela le nécessite, des travaux d'entretien de notre forêt.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *le Conseil adopte les propositions du Maire et accepte de reporter en 2013 les travaux proposés par l'ONF.*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : 10 abstention : /

## 15 – ANDABRE – FIXATION DU MONTANT DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL \*

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux que nous avons entrepris pour remettre en état cet appartement sont terminés.

Il indique que ce logement vient d'être loué à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012 par une locataire qui travaille à la Maison de retraite de la Roche.

Il précise qu'il y a lieu de fixer le montant du loyer de cet appartement situé au-dessus des locaux administratifs de la Mairie et propose d'en fixer le montant à **450€ /mensuel**.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :**

*Le conseil adopte le montant du loyer proposé par le maire*

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.  
Tous les points de la séance ont été adoptés à l'unanimité.***



web



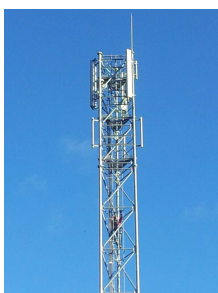
**Jacques MENDES**  
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: [ad.jacq.mendes@orange.fr](mailto:ad.jacq.mendes@orange.fr)

Adresse mail mairie: [mairie.rosis@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosis@wanadoo.fr)

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>



Mise en service de l'antenne-relais de téléphonie mobile de Rogainard



A Andabre, La voie départementale qui relie la D 9 à la combe vient d'être remise en forme avec un enrobé fin qui rend cette voie désormais plus confortable.